

09 72 67 50 46 (service gratuit + prix d'appel)

12359

EARL DE BOUTET

Détail de votre facture du 04/09/2024 n° 10208144717

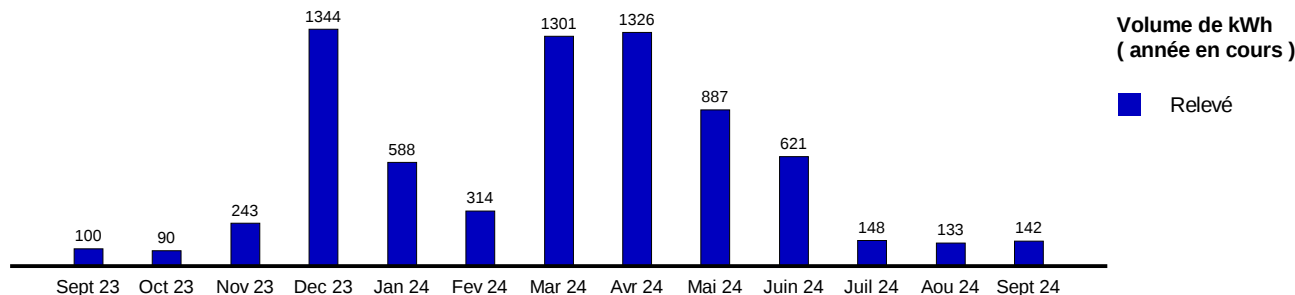
Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels
Option HC 18kVA
Réf. de votre contrat 1-AKP-1135
Prix réglementés
Souscrit depuis le 14/02/1980

Données Point de Livraison

LIEU DIT BOUTET 46800 BAGAT EN QUERCY
Réf Acheminement Electricité : 23472358887839

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *			96,52 €		HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	46,80 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/09/2024 au 31/10/2024		23,40 €/mois	46,80 €	5,50 %
Consommation (HT)	Période	Conso 275 kWh	Prix unitaire HT	49,72 €	Taux de TVA
Electricité Heures pleines	du 03/07/2024 au 02/09/2024	197 kWh	19,110 c€/kWh	37,65 €	20,00 %
Electricité Heures creuses	du 03/07/2024 au 02/09/2024	78 kWh	15,480 c€/kWh	12,07 €	20,00 %
* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 32,90 €, et la part variable est de 3,49 €					

Services		0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS	Taux de TVA

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)					13,00 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire	HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 03/07/2024 au 02/09/2024	275 kWh	2,10000 c€/kWh		5,78 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 03/07/2024 au 03/09/2024	32.90	21.93 %		7.22 €	5.50 %

Total Hors TVA pour ce site		109,52 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	14,07 €	
TVA à 5,50%	54,02 €	2,97 €	
TVA à 20,00%	55,50 €	11,10 €	
Total TTC pour ce site		123,59 €	TTC

EDF met à votre disposition d'autres moyens de paiement pour régler votre facture :

- par TIP en ligne via votre espace client
- par carte bancaire via votre espace client
- en espèces en bureau de poste, en vous munissant de votre facture (dans les limites des dispositions réglementaires relatives au paiement en espèces)

EARL DE BOUTET

Détail de votre facture du 04/09/2024 n° 10208144717

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option HC 18kVA
Réf. de votre contrat 1-AKP-1135
Prix réglementés
Souscrit depuis le 14/02/1980

Données Point de Livraison

LIEU DIT BOUTET 46800 BAGAT EN QUERCY
Réf Acheminement Electricité : 23472358887839

Données de comptage

Identifiant de comptage : 036 Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 1H30-7H30 12H30-14H30
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation HP/HC associées à deux saisons
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 18,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures pleines	7823 le 03/07/2024	7918 le 03/08/2024
Heures creuses	2947 le 03/07/2024	2985 le 03/08/2024
Heures pleines	7918 le 03/08/2024	8020 le 03/09/2024
Heures creuses	2985 le 03/08/2024	3025 le 03/09/2024

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE, aussi appelée Accise sur l'Electricité) augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2024. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 72,9% nucléaire, 5,6% renouvelables (dont 0,3% hydraulique, 1,4% éolien, 2,7% solaire, 1,2% Biomasse), 14,9% gaz, 5,4% charbon, 0,8% pétrole, 0,4% autres fossiles.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) : 68,8% hydraulique : 48,2% France (dont 1,1 % enchères) , 20,7% hors France (Espagne, Finlande, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie), 18,7% éolien : 11,3% France (dont 10,2% enchères) et 7,4% hors France (Allemagne, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède), 7,1% biomasse : 7,1% France (dont 7,1% enchères), 5,4% solaire : 4,8% France (dont 4,8% enchères) et 0,6% hors France (Allemagne, Espagne, Italie).

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,3% hydraulique, 23,7% éolien dont 12,7% enchères, 5,5% solaire dont 5,4% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2022 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

